

Note d'éducation permanente  
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)  
N° 2015 – 8, avril 2015  
[www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)

## Qui fait quoi sur internet ?

### *Analyse des inégalités sociales dans l'utilisation d'internet en Belgique en 2014*

*En prélude à la quinzième édition de la Semaine numérique (autrefois Fête de l'internet), qui mobilisera du 20 au 30 avril 2015 les associations qui exploitent le potentiel des nouveaux médias numériques à des fins d'inclusion sociale, d'éducation et d'action culturelle, cette note d'éducation permanente revient sur la question de la fracture numérique « au second degré », c'est-à-dire les inégalités dans les usages d'internet une fois que la barrière de l'accès a été franchie.*

*Cette note exploite les premiers résultats belges de l'enquête Eurostat 2014 sur la société de l'information pour faire le point sur les inégalités en matière d'utilisation internet par les individus et les ménages. Elle se situe dans la continuité de plusieurs notes d'éducation permanente publiées au cours des années antérieures.<sup>1</sup>*

#### BREF RAPPEL DES ÉPISODES PRÉCÉDENTS

Le terme « fracture numérique », qui évoque une sorte de dualisation de la société, n'est plus approprié pour décrire l'état actuel des inégalités sociales face à l'accès à internet et à son utilisation. En 2014, selon l'enquête Eurostat, 86% des individus de 16 à 74 ans résidant en Belgique utilisent régulièrement internet ; ce pourcentage monte à 94% chez les 25-54 ans et 97% chez les 16-24 ans<sup>2</sup>.

Les personnes qui n'ont jamais utilisé internet ou qui ne l'utilisent que de manière très épisodique sont aujourd'hui concentrées dans deux groupes cibles :

<sup>1</sup> Note 2014-01 : Où est donc passée la fracture numérique ? – Note 2012-03 : La fracture numérique se réduit mais s'approfondit – Étude 2010 : La fracture numérique en Belgique.

<sup>2</sup> Toutes les données de ce document ont été extraites de la base de données en ligne Eurostat entre le 7 et le 10 avril 2015 ([www.ec.europa.eu/eurostat](http://www.ec.europa.eu/eurostat)). À cette date, les résultats belges de l'enquête Eurostat 2014 sur la société de l'information n'étaient pas encore disponibles sur le site du SPF économie (Direction générale de la statistique et de l'information économique, [www.statbel.fgov.be](http://www.statbel.fgov.be)).

- ❖ Les personnes âgées : les 65-74 ans représentent 55% des non-utilisateurs, les 55-64 ans en représentent 39%, si bien que les 55 ans et plus constituent ensemble 94% des non-utilisateurs d'internet.
- ❖ Les personnes qui cumulent plusieurs facteurs de risque d'exclusion sociale : un faible niveau de revenu, un faible niveau d'instruction, des difficultés de logement ou un statut d'inactivité économique (en incapacité de travail ou en maladie de longue durée, à la retraite, au foyer).

L'étude sur une longue période<sup>3</sup> des données statistiques sur l'accès à internet et sur son utilisation conduit à mettre en évidence trois caractéristiques sociodémographiques qui restent des facteurs discriminants en matière d'inégalités face à internet :

- ❖ *Le niveau de revenu* : les personnes qui vivent dans un ménage appartenant au premier quartile de la distribution des revenus (c'est-à-dire les 25% les plus pauvres) sont 68% à utiliser régulièrement internet, tandis que celles qui vivent dans un ménage du quatrième quartile (c'est-à-dire les 25% les plus riches) sont 96%.
- ❖ *Le niveau d'instruction* : dans la tranche d'âge 25-54 ans, qui est celle où se concentre la vie professionnelle active, la proportion d'utilisateurs réguliers d'internet est de 99% chez les diplômés de l'enseignement supérieur contre 79% parmi ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme du secondaire (ni général, ni technique, ni professionnel).
- ❖ *Le genre, combiné avec l'âge et le niveau d'instruction* : alors que, globalement, la proportion d'utilisateurs d'internet est légèrement plus élevée parmi les femmes que parmi les hommes, les disparités de genre en défaveur des femmes sont importantes parmi les moins diplômés (58% d'utilisatrices parmi les femmes sans diplôme du secondaire, contre 70% chez les hommes) et parmi les plus âgés (49% chez les femmes de plus de 55 ans, contre 65% chez les hommes).

Dans la suite de ce document, on s'intéressera exclusivement à ces trois facteurs d'inégalités.

## LES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN LIGNE

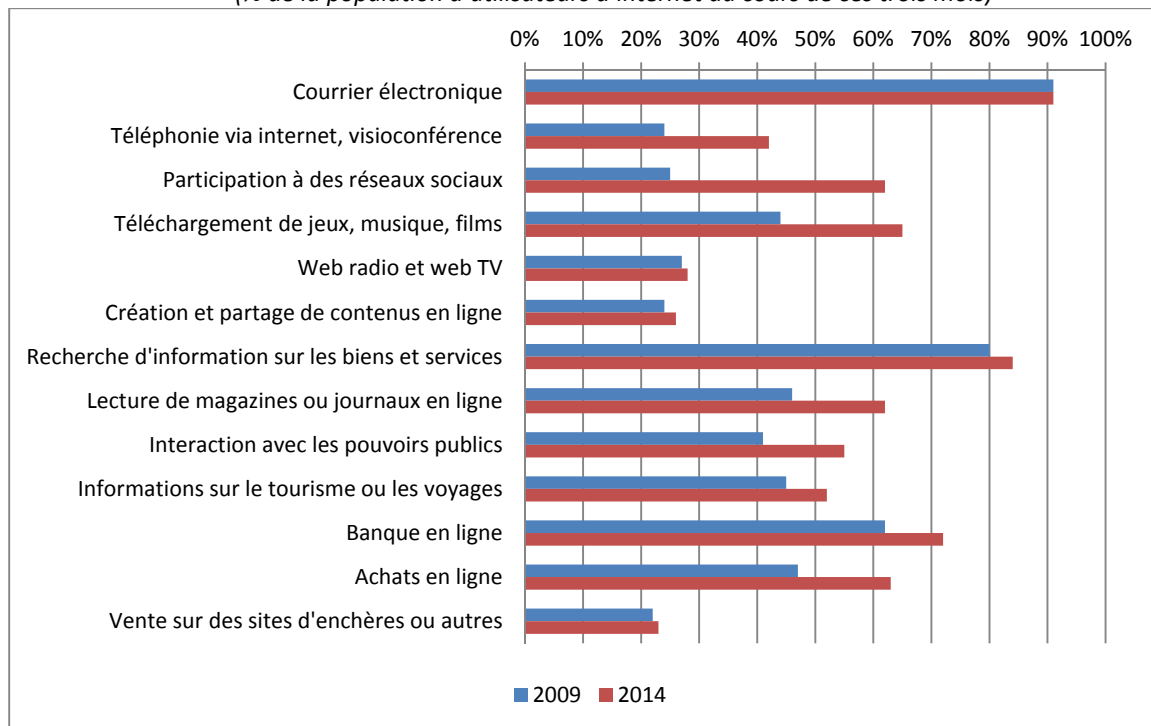
Au cours des dernières années, un changement important s'est produit dans les modalités d'accès à internet. Il s'agit du développement très rapide de l'accès mobile (wifi, 3G, 4G), à l'aide d'ordinateurs portables, tablettes, smartphones, etc., couplé à la géolocalisation de ces dispositifs mobiles. En 2014, 69% des utilisateurs d'internet disposent d'au moins un accès mobile ; ce pourcentage est le plus élevé chez les moins de 25 ans (84%), les diplômés de l'enseignement supérieur (77%) et personnes appartenant au quatrième quartile des revenus (78%). Cinq ans plus tôt, en 2009, l'internet mobile ne concernait que 26% des utilisateurs. On peut imaginer facilement que l'expansion de l'accès mobile à internet induit des transformations à la fois dans la façon d'utiliser les services en ligne et dans la diversification de l'offre de services pour les particuliers.

Le graphique 1 indique l'évolution, de 2009 à 2014, de la proportion d'utilisateurs d'internet qui utilisent certains services en ligne. À ce stade, il s'agit de l'ensemble des utilisateurs d'internet, toutes catégories sociodémographiques confondues.

Le graphique 1 met en évidence que la popularité de certains services en ligne a assez peu évolué au cours des cinq dernières années (web radio ou web TV, création ou partage de contenus en ligne, recherche d'information sur les biens et les services, sites d'enchères), alors qu'on a assisté à une expansion considérable du nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux, de la téléphonie ou visioconférence via internet, de la lecture de journaux ou magazines en ligne, de la banque en ligne, des achats en ligne, du téléchargement de musique, de films et de jeux.

<sup>3</sup> La première publication de la FTU sur ce sujet remonte à 2003 : Vendramin P., Valenduc G., *Internet et inégalités*, Éditions Labor, collection « Quartier libre », Bruxelles.

**Graphique 1**  
**Évolution de la proportion d'utilisateurs d'internet ayant utilisé certains services en ligne**  
**dans les trois mois précédant l'enquête**  
 (% de la population d'utilisateurs d'internet au cours de ces trois mois)



Source : base de données Eurostat, consultée le 9 avril 2015

Le tableau 1 distingue les pourcentages d'utilisateurs selon que leur niveau d'instruction est faible ou élevé et selon que le revenu de leur ménage appartient au premier ou au quatrième quartile, en 2014. Il met en évidence les disparités d'utilisation en fonction de ces deux facteurs d'inégalité.

Pour la plupart des services en ligne mentionnés dans le tableau 1, on observe des écarts très importants selon que les individus ont un niveau d'instruction inférieur (au maximum certificat de l'enseignement secondaire inférieur) ou supérieur (universités ou hautes écoles), ainsi que selon qu'ils vivent dans un ménage appartenant au premier quartile ou au quatrième quartile de la distribution des revenus.

Le niveau de revenu a une incidence très nette sur la proportion d'utilisateurs de tous les services repris dans le tableau. Les clivages selon le niveau d'instruction sont également très importants, à l'exception notable de la participation à des réseaux sociaux (Facebook ou autres) et du téléchargement de jeux, musique et films. Ces deux formes d'utilisation d'internet sont répandues de manière assez semblable entre les individus, quel que soit le niveau d'instruction – mais le niveau de revenu reste discriminant.

Peut-on en déduire que les réseaux sociaux et les loisirs audiovisuels en ligne (jeux, films, musique) tracent les contours d'un « internet des classes populaires », pour reprendre une expression de Fabien Granjon<sup>4</sup>, alors que les autres services en ligne portent l'empreinte d'une inégale répartition du capital culturel ? Cette hypothèse mérite d'être approfondie au-delà d'une statistique purement descriptive et en se basant sur des études de terrain.

<sup>4</sup> Granjon F. (2012), *Reconnaissance et usages d'internet. Une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*, Presses des Mines et Paritech, Paris.

**Tableau 1**  
**Proportion d'utilisateurs d'internet ayant utilisé divers services en ligne au cours des trois derniers mois,**  
**selon leur niveau d'instruction et le niveau de revenu de leur ménage**  
 (% de la population utilisatrice d'internet au cours des trois derniers mois – 2014)

		Tous	Niveau d'instruction		Revenu	
			Inférieur	Supérieur	1 <sup>er</sup> quartile	4 <sup>ème</sup> quartile
Activités de communication ou de divertissement	Courrier électronique	91	82	97	81	97
	Téléphone via internet, vidéoconférence	42	40	48	41	46
	Téléchargement de jeux, musique, films	65	65	67	60	69
	Utilisation de web radios ou web télés	28	19	35	18	25
	Création ou partage de contenus en ligne	26	23	31	20	31
	Participation à des réseaux sociaux	62	60	62	54	67
Activités de recherche d'informations	Informations sur des biens et des services	84	72	93	71	92
	Informations de voyage et tourisme	52	33	70	31	67
	Lecture de journaux ou magazines en ligne	62	46	76	46	74
Activités administratives	Interaction avec les pouvoirs publics (au cours des 12 derniers mois)	55	30	78	35	71
Activités commerciales	Achats de voyages ou vacances (au cours des 12 derniers mois)	32	15	50	14	46
	Banque en ligne	72	54	84	53	81
	Achats de biens ou services en ligne	63	44	77	39	76
	Vente de biens ou services, enchères	23	17	29	16	30

Niveau d'instruction : inférieur = au maximum certificat du secondaire inférieur (ISCED 0-2) ; supérieur = diplôme de l'enseignement supérieur court ou long, universitaire ou non (ISCED 5-6).

Niveau de revenu du ménage dans lequel vit la personne concernée : 1<sup>er</sup> quartile = 25% les plus pauvres, 4<sup>ème</sup> quartile = 25% les plus riches

Source : base de données Eurostat, consultée le 9 avril 2015

Le tableau 2 reprend les mêmes services en ligne que le tableau 1, en mettant en évidence les disparités de genre et en portant l'attention sur deux facteurs particuliers d'inégalités entre les femmes et les hommes dans l'utilisation d'internet : l'âge, en défaveur des plus âgés, et le niveau d'instruction, en défaveur des moins diplômés.

Les trois premières colonnes du tableau confirment que, de manière générale, les disparités entre les hommes et les femmes sont peu importantes, voire inexistantes : pour la plupart des services en ligne, l'écart se situe dans une fourchette de  $\pm 1\%$ , ce qui n'est pas significatif. Il n'y a que quelques exceptions : l'écart est de  $\pm 3\%$  pour la lecture de journaux et magazines en ligne et pour la vente sur des sites d'enchère, de  $\pm 5\%$  pour l'écoute de web radios ou web télés.

Parmi les plus de 55 ans, les disparités entre les hommes et les femmes sont nettement plus importantes dans les activités administratives et dans les activités commerciales, au détriment des femmes. La même disparité peut être observée à propos des activités de recherche d'information, sauf que dans ce domaine la proportion d'utilisateurs masculins âgés est semblable à la moyenne de tous les âges. Dans les principales activités de communication, les écarts de genre sont moindres.

Quant au faible niveau d'instruction, il joue systématiquement en défaveur des femmes, pour tous les services concernés, à l'exception du courrier électronique et de la participation à des réseaux sociaux.

**Tableau 2**  
**Proportion d'utilisateurs d'internet ayant utilisé divers services en ligne au cours des trois derniers mois, selon le genre (H/F)**  
(% de la population utilisatrice d'internet au cours des trois derniers mois – 2014)

		Tous	H	F	Tranche d'âge 55-74 ans		Niveau d'instruction inférieur	
					H	F	H	F
Activités de communication ou de divertissement	Courrier électronique	91	91	91	89	88	82	82
	Téléphone via internet, vidéoconférence	42	43	41	31	29	41	38
	Téléchargement de jeux, musique, films	65	66	63	50	47	67	63
	Utilisation de web radios ou web télévisions	28	32	23	19	10	21	16
	Création ou partage de contenus en ligne	26	27	25	17	11	25	20
	Participation à des réseaux sociaux	62	61	62	34	34	61	60
Activités de recherche d'informations	Informations sur des biens et des services	84	85	83	84	78	74	70
	Informations de voyage et tourisme	52	52	52	52	45	35	31
	Lecture de journaux ou magazines en ligne	62	65	59	62	54	49	43
Activités administratives	Interaction avec les pouvoirs publics (au cours des 12 derniers mois)	55	57	53	43	32	35	26
Activités commerciales	Achats de voyages ou vacances (au cours des 12 derniers mois)	32	33	31	27	21	17	13
	Banque en ligne	72	73	71	70	63	63	57
	Achats de biens ou services en ligne	63	65	61	52	35	47	40
	Vente de biens ou services, enchères	23	26	20	18	9	19	13

Niveau d'instruction : voir légende du tableau 1.

Source : base de données Eurostat, consultée le 9 avril 2015

## CONCLUSIONS

Ce bref aperçu des activités réalisées en ligne, limité aux données disponibles sur Eurostat début avril 2015, confirme la persistance d'inégalités sociales dans les usages d'internet – ce qui a été dénommé « fracture numérique du second degré ». Le niveau d'instruction et le niveau de revenu apparaissent des facteurs explicatifs importants de ces inégalités.

Cependant, ces deux facteurs ne sont pas indépendants. Un niveau d'instruction inférieur donne plus souvent accès à des emplois peu qualifiés, moins bien rémunérés. L'âge interfère également avec ces deux facteurs. Il y a davantage d'individus ayant un faible niveau d'instruction parmi les plus âgés que parmi les plus jeunes. De plus, parmi les plus âgés, les écarts de niveau d'instruction entre les hommes et les femmes sont plus importants, alors que parmi les plus jeunes, les femmes sont aujourd'hui en moyenne plus diplômées que les hommes. Le niveau de revenu du ménage n'est pas non plus indépendant de l'âge. Dans le quartile inférieur de la distribution des revenus, on trouve de nombreux ménages d'une personne, tantôt chez les plus jeunes, tantôt chez les plus âgés. Une analyse statistique plus approfondie permettrait sans doute d'établir de meilleures corrélations entre ces différents facteurs et de tester certaines hypothèses sur des relations de cause à effet.

Une autre interrogation qui ressort de cet aperçu concerne l'appréciation de l'impact de l'internet mobile. Le graphique 1 révèle que, au cours des cinq dernières années, qui sont aussi celles de l'expansion de l'internet mobile, certaines activités ont connu une diffusion accélérée, alors que d'autres ont peu accru leur audience. Peut-on établir un lien entre, d'une part, la popularité croissante des réseaux sociaux, du téléchargement de produits audiovisuels, de la téléphonie via internet ou de la lecture en ligne, et d'autre part, la prolifération des supports mobiles comme les smartphones et les tablettes ? Intuitivement, sans doute, mais il serait intéressant de vérifier le bien-fondé de cette intuition.

Gérard VALENDUC

*Dans le cadre d'une contribution aux activités de la Semaine numérique 2015*

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à [gvalenduc@ftu-namur.org](mailto:gvalenduc@ftu-namur.org).

**FTU – Association pour une  
Fondation Travail-Université**

Rue de l'Arsenal, 5 – 5000 Namur  
 +32-81-725122  
 Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles  
 +32-2-2463851

Site éducation permanente : [www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)  
 Site recherche : [www.ftu-namur.org](http://www.ftu-namur.org)

Éditeur responsable : Pierre Georis



**Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles**